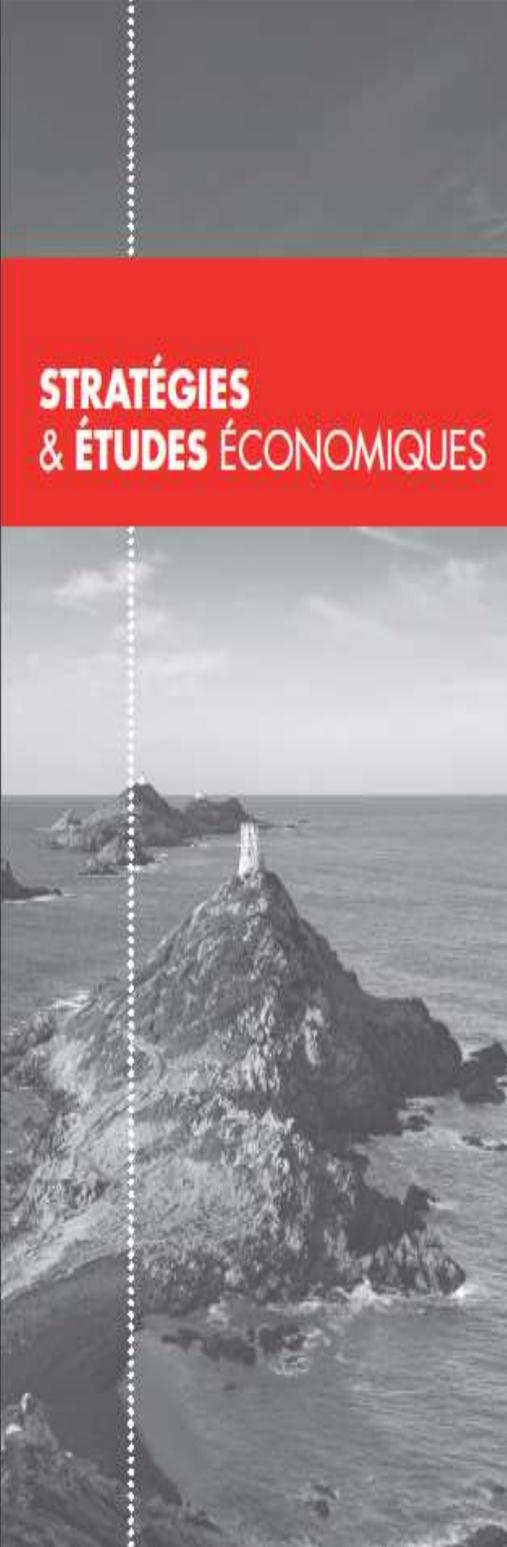


LA LETTRE ÉCO

The cover of the magazine 'STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES' is shown on the left side of the page. It features a black and white photograph of a coastal landscape with a lighthouse on a rocky island. The title 'STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES' is printed in white on a red background at the top of the cover.

STRATÉGIES & ÉTUDES ÉCONOMIQUES

L'édito de la semaine

- Les voies de l'optimisme

Le Coin des épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- 2020, les marchés en mode yo-yo
- Malgré la crise, les Français ne sont pas sortis du marché « actions »

Le Coin de la conjoncture

- Y-a-t-il trop d'épargne ?
- Quelle monnaie pour demain ?
- Les banques centrales, des géants aux pieds d'argile
- 2021, une nouvelle année charnière pour l'Union européenne

C'est déjà hier

- Le premier confinement responsable du nombre de bénéficiaires des minimas sociaux
- Population française, entre vieillissement et métropolisation
- Avec le confinement de novembre, le nombre de demandeurs d'emploi augmente
- L'industrie automobile entre la covid 19 et la transition énergétique

Le Coin des tendances

- La finance à l'heure du quantique
- France, la dangereuse progression de l'isolement

Le Coin des graphiques

- Pas d'envolée des crédits à la consommation
- Les dépenses de communication du simple au double au sein de l'Union européenne

Le Coin de l'agenda économique

Le Coin des statistiques



Les voies de l'optimisme

Lors du krach de 1929, les gouvernements ne comprirent pas la nature de la crise et prirent des mesures qui renforcèrent la force de la dépression. Quand survint le premier choc pétrolier, la France mit deux ans avant d'engager un plan de soutien à contretemps. En 2020, la réaction a été immédiate. Grâce à l'informatisation des dossiers, les demandes des entreprises en matière d'exonération de charges sociales, d'impôts, de chômage partiel ou de Prêts Garanties par L'Etat ont été traitées en temps réel. Un tel scénario aurait été inimaginable il y a dix ans. Les entreprises se sont adaptées pour continuer à fonctionner en mode « épidémie » en développant le télétravail et en installant des équipements sanitaires. Les réunions de travail et les rendez-vous avec les fournisseurs et les clients ont été tenus grâce au développement de la visioconférence. Les approvisionnements en produits alimentaires et en marchandises ont été assurés même si quelques pénuries ponctuelles ont fait grand bruit. Dans un mode dégradé, les économies ont tenu le choc. En moins d'une année, plusieurs vaccins ont été élaborés, testés et distribués. De nombreux pays en Asie, aux Amériques, en Europe, au Moyen Orient, en Afrique ont commencé à vacciner leur population. La réalisation rapide des vaccins a été rendue possible par le recours à des modèles informatisés et à la biotechnologie. La résilience des sociétés et des économies depuis mars repose sur les progrès techniques réalisés en une vingtaine d'années.

Ces capacités d'adaptation et de réaction n'empêchent pas les nations, tout particulièrement la France, d'être traversées par des courants contraires. Dans l'hexagone, la fatalité et la résignation semble avoir gagné une partie de la population usée par une série de crises. L'opposition de 59 % des Français au vaccin « anticovid » est une marque indéniable de l'esprit de défiance qui transcende le pays quand 71 % des Britanniques soutiennent la vaccination. L'opinion est ainsi traversée par des sentiments et des positions hautement contradictoires. Entre une volonté de protection maximale et la réouverture des bars et des cinémas, en passant par le refus des vaccins, le gouvernement godille pour contourner les écueils qui se dressent devant lui. Cette posture « antivaccin » si elle se confirmait dans le temps pourrait avoir des conséquences économiques non négligeables. Les touristes étrangers, les ressortissants d'Asie et les Américains tout particulièrement, accepteront-ils de revenir si le risque sanitaire persiste faute d'avoir pu circonscrire l'épidémie ? Tant que le virus sera présent en force sur le territoire, des restrictions seront indispensables, freinant la reprise économique. Déjà, des voix se font entendre pour s'inquiéter du démarrage trop lent de la campagne de vaccination en France.

La liberté de contestation caractérise les démocraties par rapport aux régimes totalitaires ou autoritaires. Cette faculté devrait être une source de confiance. Or, plus la contestation est permise, plus la défiance semble progresser. Certes, l'Allemagne concilie valeurs démocratiques et confiance, mais les bons résultats économiques et l'esprit de consensus n'y sont pas pour rien. En revanche, la France oublie que la liberté et l'égalité doivent s'accompagner de fraternité et paie chère ses divisions. La restauration de la confiance et une plus forte unité, quelle que soit la suite de l'épidémie, seront déterminantes pour renouer avec une croissance plus forte et plus durable.

Philippe Crevel



Le tableau financier de la semaine

	Résultats 31 décembre 2020	Évolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2019
CAC 40	5 551,41	+0,53 %	5 978,06
Dow Jones	30 409,56	+0,69 %	28 538,44
Nasdaq	12 870,00	+0,51 %	8 972,60
Dax Allemand	13 718,78	-0,52 %	13 249,01
Footsie	6 460,52	-0,54 %	7 542,44
Euro Stoxx 50	3 552,64	+0,26 %	3 745,15
Nikkei 225	27 444,17	+2,91 %	23 656,62
Shanghai Composite	3 473,07	+3,27 %	3 050,12
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	-0,304 %	+0,031 pt	0,121 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	-0,550%	+0,025 pt	-0,188 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	0,926 %	-0,012 pt	1,921 %
Cours de l'euro / dollar (18 heures)	1,2232	+0,41 %	1,1224
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 898,620	+1,05 %	1 520,662
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	51,290	-1,91 %	66,300



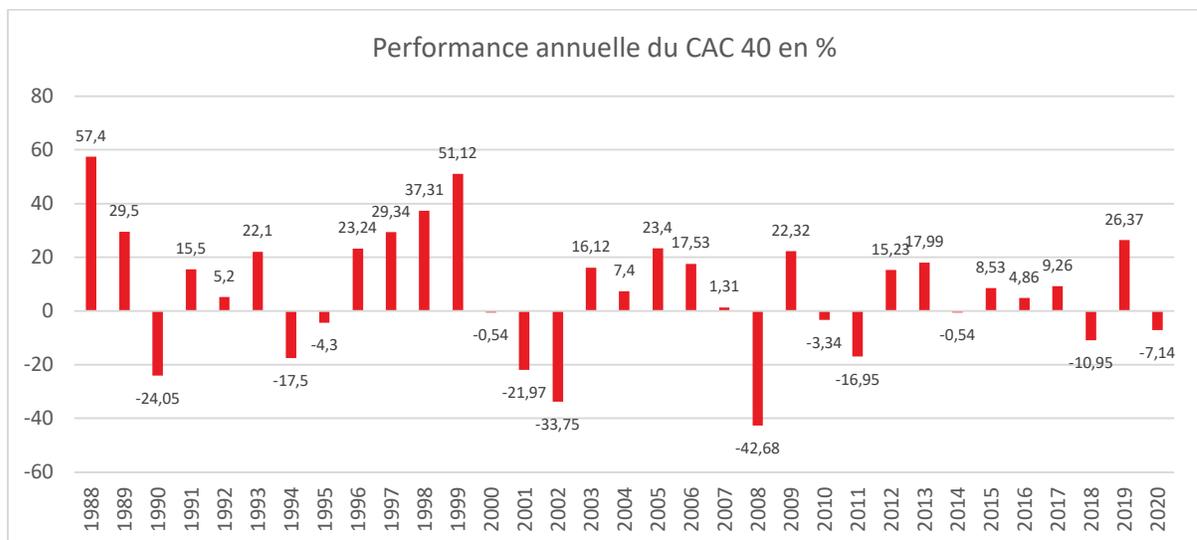
2020, des marchés en mode yo-yo

Les marchés « actions », valeurs refuges ?

Les indices « actions » ont connu une évolution inattendue en 2020 au regard du contexte économique. Après le choc provoqué au mois de mars dernier par l'instauration des confinements dans la grande majorité des Etats occidentaux, entraînant une chute des cours de 30 %, les investisseurs ont repris le chemin des actions assez rapidement. L'annonce des plans de relance, le soutien inconditionnel des banques centrales et la découverte des vaccins ont conduit à un solide rebond boursier. Dans un monde de taux négatifs, les actions sont devenues un pôle de rendements. Les pertes du printemps ont été ainsi progressivement compensées. Les indices américains ont, à plusieurs reprises, battu leur record historique.

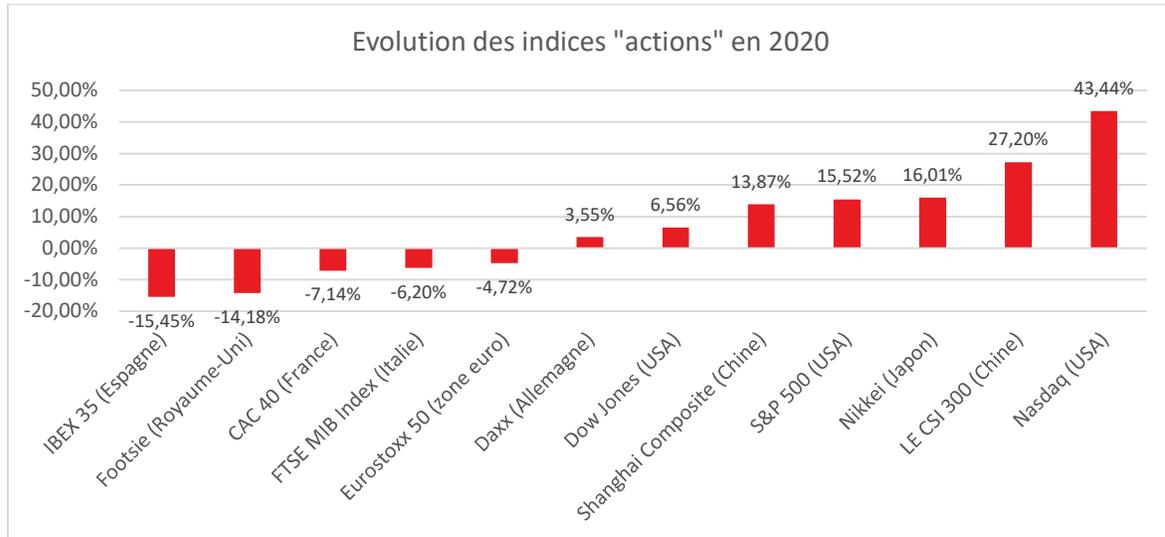
La France, l'Italie et l'Espagne étant les pays les plus touchés sur le plan économique avec la mise en sommeil des activités touristiques. Leurs indices « actions » n'ont pas réussi à repasser en territoire positif. Le CAC 40 a cédé sur l'année 7,14 % quand le DAXX allemand en gagnait plus de 3 %. L'indice milanais FTSE MIB Index a perdu 6,2 % sur l'ensemble de l'année. L'indice de référence espagnol a, de son côté, reculé de 15,45 % sur un an. Cumulant les effets de l'épidémie et du Brexit, l'indice londonien Footsie a connu également un net recul de plus de 14,2 %. Il s'agit de son plus fort recul depuis la récession de 2008.

Le marché parisien a été pénalisé par le poids des valeurs dépendant de l'aéronautique et du tourisme et le nombre réduit des valeurs technologiques au sein des quarante premières capitalisations. Par ailleurs, les valeurs financières sont toujours à la peine en raison des taux négatifs. Même si la deuxième vague de l'épidémie est plus sévère en Allemagne, ce pays s'en est mieux sorti au niveau économique que la France, en maintenant un bon niveau d'exportation.



Cercle de l'Épargne

Les valeurs technologiques ont été les grandes gagnantes avec celles du secteur de la santé. Le NASDAQ a accumulé les records durant l'année. Sur un an, cet indice a gagné plus de 40 %.



Cercle de l'Epargne

Le bitcoin supplantera-t-il l'or ?

La bitcoin qui avait pris son envol après la crise de 2008 a connu une appréciation sans précédent en 2020 en gagnant plus de 250 % par rapport au dollar. Il s'échangeait en fin d'année à plus de 28 000 dollars (contre 8000 dollars début janvier 2020). Des investisseurs ont misé sur cette cryptomonnaie soit pour réaliser des gains rapides, soit pour se prémunir d'un éventuel retour de l'inflation, soit dans la perspective de son essor comme moyen de paiement courant. La hausse du bitcoin a coïncidé avec la baisse de l'or et du dollar lors du dernier trimestre 2020. L'or a malgré tout joué son rôle de valeur refuge en 2020 en dépassant 2060 dollars l'once. Sur l'année, il a gagné plus de 25 %. Depuis le mois d'août, le métal précieux est en baisse. Les annonces concernant les vaccins et les perspectives de croissance ont joué en sa défaveur. Il convient de souligner que le marché du bitcoin reste modeste avec un encours de 500 milliards de dollars quand la capitalisation boursière de l'or dépasse 9000 milliards de dollars.

Le dollar en recul par rapport à l'euro

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar de plus de 9 % en un an. Malgré des taux d'intérêt bien plus faibles en Europe, l'euro a gagné des points face au dollar. Les tergiversations des autorités américaines face à l'épidémie et le recours massif à l'endettement avec un déficit budgétaire de plus de 15 % du PIB ont contribué à cette baisse du dollar.

Des taux une nouvelle fois historiquement bas et des dettes publiques historiquement élevées

L'année 2020 aura été marquée par une nouvelle baisse des taux d'intérêt qui, une nouvelle fois, en Europe ont battu des niveaux historiques en territoire négatif. L'Etat français s'est endetté à taux négatif sur l'ensemble de l'année, ce qui a lui permis de réduire le coût de la dette tout en empruntant un montant sans précédent de 260 milliards d'euros. En 2021, le Ministère de l'Economie prévoit d'emprunter à nouveau 260 milliards d'euros sur les marchés. Ce montant permettra de financer un déficit qui dépassera 152,8 milliards d'euros, en recul de 54 milliards par rapport à 2020. A ce déficit s'ajoutent 127,3 milliards de remboursements d'obligations d'Etat arrivant à



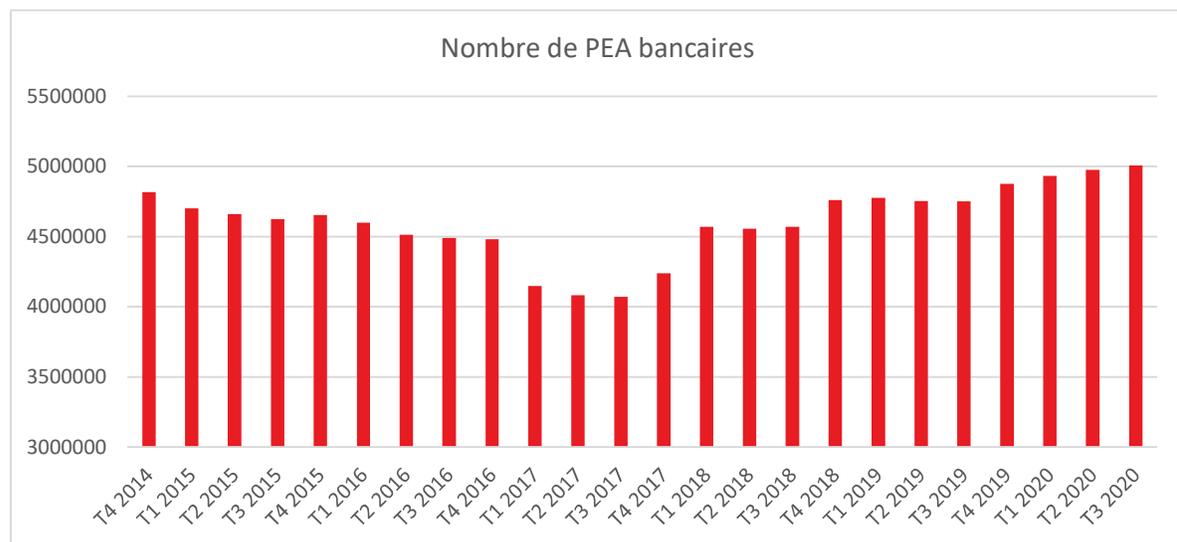
échéance, et 1,3 milliard de dette de la SNCF reprise par l'Etat. La dette de l'Etat qui était de 98 % du PIB fin 2019 est désormais proche de 120 % du PIB. La plupart des pays occidentaux ont accru leur dette publique de 15 à 25 points de PIB pour faire face à la crise économique générée par l'épidémie.

Le pétrole en mode montagnes russes

Le baril de pétrole (BRENT) a connu les montagnes russes en 2020 passant de 65 à 17 dollars de janvier à avril pour terminer en fin d'année au-dessus de 50 dollars. Sur les marchés à terme, son prix a été durant la première vague de covid négatif. L'accord de régulation de la production associant l'OPEP et la Russie ainsi que les espoirs de reprises expliquent le rebond du second semestre. Sur l'année, le baril de BRENT cède néanmoins plus de 20 %.

Malgré la crise, les Français ne sont pas sortis du marché « actions »

Les comportements évoluent en matière d'épargne. Selon l'Autorité des Marchés Financiers, plus de 150 000 nouveaux actionnaires sont entrés sur le marché au cœur du premier confinement, à la recherche de bonnes affaires quand le cours des actions chutait de 30 %. De nombreux jeunes ayant un compte en ligne sont ainsi devenus des actionnaires. La progression du nombre de PEA qui a franchi la barre symbolique des 5 millions est un autre signe de ce changement de comportement.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France



LE COIN DE LA CONJONCTURE

Y-a-t-il trop d'épargne ?

L'économie n'est qu'une somme d'équilibres mais il peut arriver que ces équilibres ne soient pas optimaux. Cette question se pose en particulier avec l'épargne. Son gonflement serait un handicap pour garantir le retour d'une croissance pérenne. Son essor traduit un manque d'envie de consommer dans un contexte anxieux. Il permet de financer des dépenses publiques croissantes et contribue, à ses dépens, à la socialisation des revenus.

Au niveau mondial, le taux d'épargne privée (taux d'épargne de la nation – les déficits publics) a battu des records en 2020. Il a atteint, selon le FMI, près de 36 % du PIB quand l'investissement s'élève à 26 % du PIB. Cet écart traduit un excès d'épargne qui ne peut que conduire au maintien de taux d'intérêt et de taux d'inflation très bas. Cet excès d'épargne est le fruit d'une renonciation subie à la consommation et d'un niveau élevé d'inquiétude de la part des populations. Celles-ci ne croient pas à la pérennité du système de protection sociale ni en sa capacité à faire face à une crise de longue durée. Cet excès d'épargne est également provoqué par l'augmentation des revenus des classes moyennes des pays émergents qui mettent de plus en plus d'argent de côté. Le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat des pays émergents par rapport à celui des pays de l'OCDE est passé de 1998 à 2019 de 16 à 28 %. Le taux d'épargne des pays émergents s'élève en 2020 à 36 % du PIB, contre 28 % en 1998.

La politique monétaire expansive devrait entraîner une baisse de l'épargne en raison de la baisse des taux d'intérêt. Les acteurs économiques devraient privilégier la consommation à l'épargne, or tel n'est pas le cas. Par aversion aux risques, ils placent massivement leur argent dans les produits de taux. Ils optent également pour des placements comme les actions ou l'immobilier. La monétisation des dettes publiques accroît la masse monétaire et donc les possibilités d'épargne des acteurs économiques. Les banques centrales de l'OCDE détenaient en 2020 pour près de 15 000 milliards de dollars de titres publics, contre moins de 1000 milliards en 2008.

Les effets contrastés du vieillissement ?

A terme, le vieillissement de la population devrait se traduire par une diminution de l'effort d'épargne des ménages. En effet, les retraités sont censés puiser dans leur patrimoine afin de préserver leurs revenus. Les fonds de pension devront vendre des titres pour financer les pensions de leurs assurés. Pour le moment, ce phénomène n'est pas constaté. Au contraire, les taux d'épargne sont orientés à la hausse, justement en vue du financement à venir des retraites. Au Japon, pays comportant la proportion de plus de 65 ans la plus élevée de l'OCDE, le taux d'épargne ne baisse pas. En France, les retraités ne commencent à désépargner qu'après 75 ans.

Les entreprises de plus en plus épargnantes

L'excès d'épargne est également la conséquence d'une baisse de l'investissement en raison du recul du poids de l'industrie au sein du PIB. Les besoins en capitaux du secteur tertiaire sont moindres que ceux du secteur secondaire. Depuis 1998, la production manufacturière a augmenté de 60 % quand celle des services a progressé de 140 %. Le décrochage est essentiellement intervenu après la crise de 2008.



Les entreprises contribuent également à la hausse du taux de l'épargne avec l'augmentation des profits. L'amélioration de leurs marges leur permet de garantir des niveaux de profits plus élevés. Le taux d'autofinancement des entreprises dépasse 100 % au sein de l'OCDE en 2019 quand il était de 80 % en 1998. Les profits après taxes et intérêts avant dividendes sont passés de 14 à 17 % du PIB de 1998 à 2019.

La baisse du taux d'épargne des entreprises suppose une hausse de l'investissement, ce qui suppose des anticipations positives de la demande à venir. Elle pourrait être également provoquée par une augmentation des salaires avec, à la clef, un changement dans la répartition de la valeur ajoutée. A l'exception de la France et de l'Italie, les salaires au sein de l'OCDE ont augmenté moins vite que les gains de productivité, ces derniers ayant tendance par ailleurs à diminuer. Le salaire réel par tête a progressé ces vingt dernières années au sein de l'OCDE de 15 % quand la productivité par tête a connu une progression deux fois plus rapide. Pour certains, une augmentation des salaires permettrait de réduire l'épargne, considérant que la propension des ménages à consommer est forte et qu'elle est entravée par la crainte d'une perte de revenus. Cette propension n'est pas toujours au rendez-vous comme l'a prouvé, en 2019, le plan en faveur des gilets jaunes du gouvernement français. Ce plan qui portait sur 17 milliards d'euros n'a eu aucun effet sur la consommation. Une hausse de l'épargne à court terme a, en revanche, été constatée.

Pour favoriser la croissance, certains estiment qu'il est important de diminuer l'épargne. Pour d'autres, une baisse importante et rapide du taux d'épargne pourrait provoquer une remontée des taux d'intérêt surtout si elle intervient au moment de l'arrêt des rachats d'obligations de la part des banques centrales. La meilleure des solutions serait une réorientation de l'épargne au profit des entreprises qui opteraient pour une politique dynamique d'investissements.

Quelle monnaie pour demain ?

L'augmentation de la masse monétaire provoquée par les rachats d'obligations opérés par les banques centrales peut-elle provoquer une défiance générale à l'encontre des devises et entraîner une substitution au profit des cryptomonnaies ? Pour le moment, le risque est faible car aucune cryptomonnaie n'a la capacité de s'imposer comme une réelle monnaie tant pour les réserves que pour les échanges. A terme, le débat est ouvert, sachant que les banques centrales pourraient elles-mêmes être à l'origine de la création de nouvelles monnaies qui circuleraient en parallèle avec celle des États. Mais, en vertu du théorème de Gresham, la mauvaise monnaie chasse la bonne. En effet, quand deux monnaies dans un pays circulent, l'une considérée comme bonne par le public et l'autre comme mauvaise, les agents économiques préfèrent thésauriser la bonne monnaie et utiliser la mauvaise pour payer leurs échanges dans le but de s'en défaire au plus vite. Ce phénomène aboutit alors à une inflation et à une dépréciation de la mauvaise monnaie.

Le risque de perte de la confiance dans les monnaies publiques existe en raison de l'augmentation importante de l'offre de monnaie. La base monétaire de 1000 à 7000 milliards de dollars de 2008 à 2020 aux Etats-Unis et de 1500 à 5000 milliards d'euros pour la zone euro. La base monétaire représentait en 2002 35 % du PIB aux États-Unis contre 5 % en 2008. Pour la zone euro, les ratios respectifs sont 37 et 10 %. Au Japon, la base monétaire représente 130 % du PIB et en Suisse 100 %. La progression de la base monétaire est intervenue dans la majorité des pays en deux vagues, la première après la crise des subprimes (pour la zone euro après la crise de la dette grecque), la



seconde avec la crise sanitaire de mars 2020. Cette augmentation considérable de l'offre de monnaie de banque centrale peut conduire au recul de la valeur de la monnaie ou à l'augmentation du prix de certains actifs. Depuis la crise des subprimes, ce dernier scénario l'a emporté. Le prix des maisons a été multiplié par deux en vingt ans et les indices boursiers par 2,5. Dans les faits, cette valorisation des actifs est également une perte relative de la valeur de la monnaie.

En cas de forte inflation ainsi que de défiance à l'encontre de la monnaie, les agents économiques, anticipant la perte de valeur de leur monnaie, seraient tentés de s'en séparer au plus vite et de se constituer des réserves avec des monnaies qui s'apprécieraient. Pour cela, les monnaies de rechange devraient inspirer confiance avec des règles d'émissions transparentes. Le bitcoin est pour le moment loin de répondre aux exigences des agents économiques. Le nombre de bitcoins offert est exogène, prédéterminé, et augmente de moins en moins. Une demande croissante de bitcoins génère une augmentation exponentielle de son cours. Tout choc sur la demande de bitcoin aboutit à une variation violente de son prix. Le coût croissant des nouvelles émissions rend également le processus de création monétaire peu adapté à une économie d'échanges. L'encours de bitcoins exprimé en dollars est pour le moment faible, autour de 400 milliards de dollars quand la masse monétaire mondiale dépasse 100 000 milliards de dollars. De ce fait, le cours des bitcoins peut varier très fortement en fonction des achats ou des ventes des investisseurs. La cryptomonnaie est un actif très spéculatif. Le 15 août 2013, un bitcoin valait 89 euros ; le 3 décembre 2017, il avait atteint 13 298 euros avant de redescendre à 2 792 euros le 7 décembre 2018. Le 30 décembre 2020, il s'échangeait contre 22 725 euros. En dix ans, la masse monétaire mondiale a été multipliée par deux, l'encours de bitcoins par 400 et son cours par 420 000. Certains ont pu réaliser de belles fortunes.... Le bitcoin peut s'assimiler à l'or qui connaît également d'importantes fluctuations. L'once d'or est ainsi passée de 1100 dollars à 1900 dollars en 2011 avant de retomber à 1100 dollars en 2016. Avec la crise sanitaire, il a franchi en 2020 la barre des 2000 dollars l'once. Tant que cette volatilité existe, le bitcoin ne peut pas jouer le rôle de monnaie d'échanges et de réserve. Pour éviter ces variations, Mark Zuckerberg souhaitait que sa cryptomonnaie, le libra, repose sur un panier de devises existantes.

Le défaut de la création exogène des cryptomonnaies peut également s'appliquer aux monnaies traditionnelles. Avec la monétisation des dettes publiques, les banques centrales ont perdu le contrôle de la création monétaire au profit des gouvernements. De ce fait, certains avancent l'idée à terme de mettre en place des monnaies concurrentes sous la forme de monnaies digitales de banque centrale qui pourraient tout à la fois concurrencer les cryptomonnaies et se substituer aux monnaies actuelles qui seraient discréditées. La fixation des règles d'émission sera déterminante pour assurer le succès d'une telle monnaie. Des critères liés à la croissance, à la vitesse de circulation de la monnaie, aux échanges, etc. pourraient être pris en compte afin d'éviter tout arbitraire. L'offre de monnaie serait censée s'adapter aux évolutions de la demande sans connaître de trop fortes variations. Les taux d'intérêt et de change devraient jouer leur rôle de régulateur qu'ils ont perdu dans le système actuel en raison de l'interventionnisme des banques centrales.



Les banques centrales, des géants aux pieds d'argile

Depuis la crise des subprimes, les banques centrales jouent un rôle déterminant en matière de politique économique. La mise en place de politiques monétaires dites initialement non conventionnelles associant forte baisse des taux et rachats d'obligations a marqué une réelle rupture par rapport aux pratiques qui prévalaient depuis les années 1980. L'épidémie de covid-19 a accentué le rôle des banques centrales. Si elles sont devenues de plus en plus les clefs de voute du jeu économique, elles n'en auraient pas moins perdu leur indépendance, leur politique étant dictée par la nécessité de garantir la solvabilité des États.

Au sein de l'OCDE, l'encours de titres publics détenus par les banques centrales a été multiplié par cinq depuis 2008. En 2020, il représentait plus de 25 % de la dette publique. Pour certains pays européens, ce ratio dépasse désormais 30 %. Cet encours représente plus de 35 % du PIB en 2020, contre 5 % en 2008. Les banques centrales se sont mises à acquérir également des obligations d'entreprises soit environ 8 % du total des obligations d'entreprises au sein de l'OCDE, représentant 8 % du PIB (jusqu'en 2010, ces deux ratios étaient inférieurs à 2 %). Certaines banques centrales comme celles du Japon ou de Suisse détiennent également des actions (pour 9 % du PIB au Japon et 20 % en Suisse). En France, la question du retraitement des prêts garantis par l'État se posera dans les prochains mois. La Banque centrale européenne pourrait-elle les porter et les transformer soit en obligations ou en parts sociales ? Cela supposerait évidemment l'accord de États membres de la zone euro.

La politique monétaire conditionnera les modalités de la sortie de crise. Le maintien des rachats maintiendra les taux bas et garantira la solvabilité des acteurs économiques. Plus cette phase durera, plus le retour à la normale sera délicat à conduire. Des taux bas ralentissent la diffusion du progrès technique en facilitant la survie d'entreprises à faible rentabilité. Ils ont un effet anesthésiant qui prolonge le sommeil de l'économie mais qui n'autorise pas le retour d'une croissance forte et pérenne. Dans ce contexte, les banques centrales devront gérer les éventuelles bulles d'actifs et doser l'inflation acceptable. Avec des portefeuilles d'actifs financiers importants, elles pourront de plus en plus influencer sur les cours au risque d'être tenues responsables en cas de gestion hasardeuse. En ayant acquis un rôle économique de premier ordre, les banques centrales sont accusées de mettre en œuvre des politiques en dehors de tout contrôle en raison de leur indépendance. En réalité, cette dernière est de plus en plus relative. Les gouvernements imposent, en effet, leurs vues en raison du poids de l'endettement public.

2021, une nouvelle année charnière pour l'Union européenne

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne est désormais une réalité. Ce départ qui concerne la deuxième puissance économique et la première puissance militaire de l'Union n'est pas sans conséquence sur l'avenir de la construction européenne. Depuis quatre ans, le Brexit a constitué un fil rouge dans la vie de l'Union. Il a focalisé toutes les attentions et toutes les énergies. Les autorités européennes se sont évertuées à prévenir tout autre départ en rendant celui du Royaume-Uni complexe et coûteux. La signature de l'accord commercial avec le Royaume-Uni le 24 décembre dernier clôt une séquence.



Dans les premiers mois de 2021, le plan de relance de 750 milliards d'euros donnant lieu aux premières émissions de dettes mutualisées sera lancé. Au-delà du mode financement, les modalités d'utilisation des sommes distribuées seront capitales pour tout à la fois garantir le succès du plan européen et éviter toute polémique sur d'éventuels gaspillages. Les pays sceptiques, comme les Pays-Bas, seront attentifs au bon usage de cet argent. Certains pays bénéficiaires, des prêts européens, en l'occurrence l'Espagne et l'Italie, ont déjà indiqué qu'ils étaient opposés à toute ingérence européenne en ce qui concerne leurs finances publiques. Les États de l'Europe de l'Est ont obtenu un moindre contrôle en matière de respect de l'état de droit. Cette question pourrait ressurgir en 2021. La liste des États concernés a tendance à s'élargir. La Hongrie, la Bulgarie et la Pologne sont rejoints par Chypre et Malte qui sont accusés, en outre, de vendre des passeports afin de contourner les règles en vigueur au niveau de l'immigration.

L'Union européenne qui s'est construite autour de l'économie est de plus en plus impliquée dans des débats d'ordre géostratégique. Considérée comme un concurrent politique et économique, les États-Unis, la Russie voire la Chine ont, ces dernières années, tenté de l'affaiblir en jouant en outre sur ses divisions internes. L'arrivée de Joe Biden à la Présidence des États-Unis modifiera le mode des relations sans obligatoirement en changer le contenu. Le débat sur la régulation des GAFAM est susceptible d'opposer l'Europe aux États-Unis. Ces derniers pourraient également demander un effort accru aux États européens en matière de défense. En revanche, les positions sur le dossier de la transition énergétique devraient se rapprocher même si Joe Biden devra tenir compte de l'importance du secteur pétrolier Outre-Atlantique.

En 2021, l'Union européenne restera confrontée à un cercle d'instabilité de l'Afrique du Nord à la Russie en passant par la Turquie. Les pays d'Europe de l'Est, en particulier les Pays Baltes, la Pologne et la République Tchèque, attendent des positions fermes vis-à-vis de la Russie alors qu'à l'Ouest la temporisation est de rigueur. Vis-à-vis de la Turquie, la fixation d'une ligne cohérente est complexe. Ce pays membre de l'OTAN est censé être un rempart contre les migrants et le terrorisme islamiste. Il est, par ailleurs, un allié de poids au niveau économique. Les communautés turques sont importantes dans plusieurs États membres, en Allemagne, en Autriche ou en Belgique. La Turquie qui s'est rapprochée de la Russie et dont la politique antikurde demeure un des fondements de sa politique au Proche Orient entend faire monter les enchères. L'absence d'un front européen clair l'incite à renforcer sa sphère d'influence. Ses faiblesses économiques constituent son talon d'Achille et la contraignent de modérer périodiquement ses ardeurs.

La signature d'un accord d'investissement avec la Chine vise tout à la fois à prouver la force de négociation de l'Union après le départ du Royaume-Uni. Elle est également un symbole adressé aux États-Unis qui avaient négocié - de leur côté et sans leurs alliés - un accord de même nature. Elle montre également que l'Allemagne qui était en pointe sur ce dossier et qui présidait l'Union jusqu'au 31 décembre 2020 a réussi à fédérer autour d'elles les États membres. La Chine a tout à gagner de cette signature en prouvant qu'elle n'est pas isolée après le bras de fer avec les États-Unis. Elle intervient après celle concernant le traité de libre-échange qui a été dernièrement conclu dans la zone Asie-Pacifique. Après sept années de bras de fer avec Pékin, l'Union européenne a obtenu un alignement sur les États-Unis en ce qui concerne les investissements en Chine. Le traité est ainsi censé garantir le respect de la propriété intellectuelle des entreprises européennes, interdire les transferts de technologie forcés et imposer des règles de transparence aux subventions versées aux entreprises publiques chinoises.



Dans le cadre de cet accord, et à la demande de la France, Pékin aurait pris l'engagement de ratifier certaines conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le travail forcé. Le volet sur la protection des investissements, censé sécuriser le cadre juridique pour les entreprises, n'est pas formellement conclu, les deux parties s'engageant à trouver un compromis avant la fin de 2022.

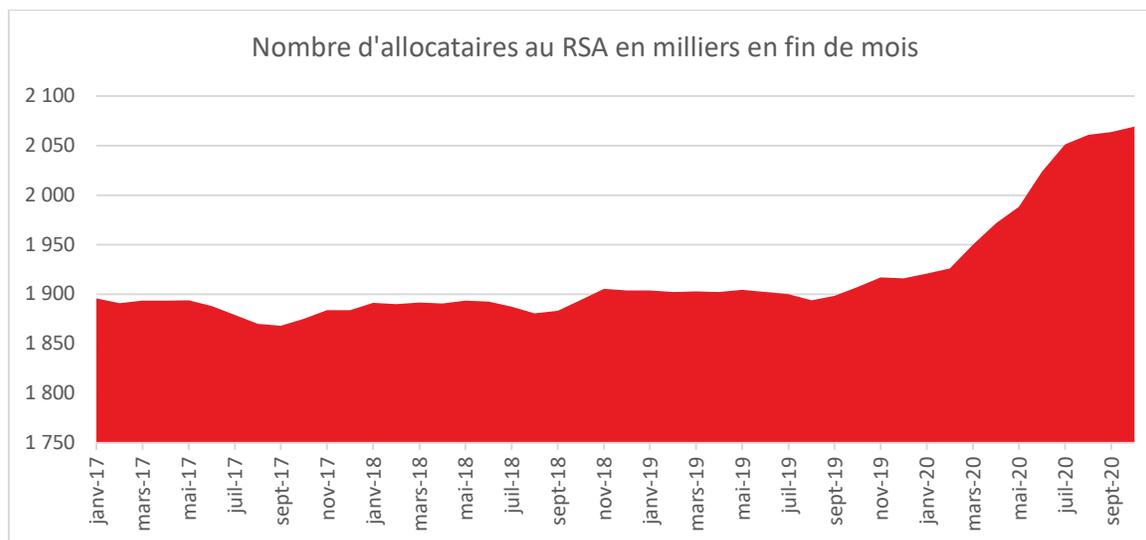
L'année 2021 sera également marquée par des élections législatives aux Pays-Bas et en Allemagne. Aux Pays-Bas, l'actuel gouvernement sera attentif à l'évolution des partis eurosceptiques qui sont très sévères vis-à-vis des pays de l'Europe de l'Est et du Sud. L'élection allemande sera d'autant plus importante qu'elle marquera le départ d'Angela Merkel de la Chancellerie qu'elle occupe depuis plus de 15 ans. Devenue à son corps défendant la cheffe de la diplomatie européenne par sa longévité au poste de chancelier et grâce à la puissance économique de son pays, elle a connu quatre présidents de la République française ! Son remplacement est une source d'inconnu et d'inquiétude d'autant plus qu'onze mois avant l'élection aucun candidat au poste de chancelier ne s'impose depuis que la Présidente de la CDU Annegret Kramp-Karrenbauer a renoncé à être candidate après le vote des députés de la CDU de Thuringe avec ceux de l'AfD lors d'une investiture parlementaire au mois de février 2020. Durant l'année 2021, les gouvernements de l'Allemagne et les Pays-Bas, pourraient opter pour une politique plus frileuse sur le terrain européen afin de ne pas mécontenter leurs électeurs. La France entrera dans un cycle d'élections avec les élections départementales et régionales en juin 2021 avant de se lancer dans les campagnes présidentielle et législatives qui animeront le premier semestre 2022. Or, la France présidera l'Union européenne du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette présidence sera donc marquée par les campagnes électorales et pourrait potentiellement donner lieu à un changement de président au mois de mai, sachant qu'un nouveau gouvernement sera alors formé.



C'ÉTAIT DÉJÀ HIER

Le premier confinement responsable du nombre de bénéficiaires des minimas sociaux

Fin octobre 2020, 2,07 millions de foyers perçoivent le revenu social d'activité (RSA), soit une augmentation de 8,5 % par rapport à octobre 2019. Le nombre d'allocataires du RSA a été relativement stable entre janvier 2017 et février 2020, oscillant entre 1,87 et 1,93 million. Le taux de croissance a été très important durant le premier confinement. Le nombre d'allocataires est toujours en hausse depuis le début de l'été mais de manière plus modérée.

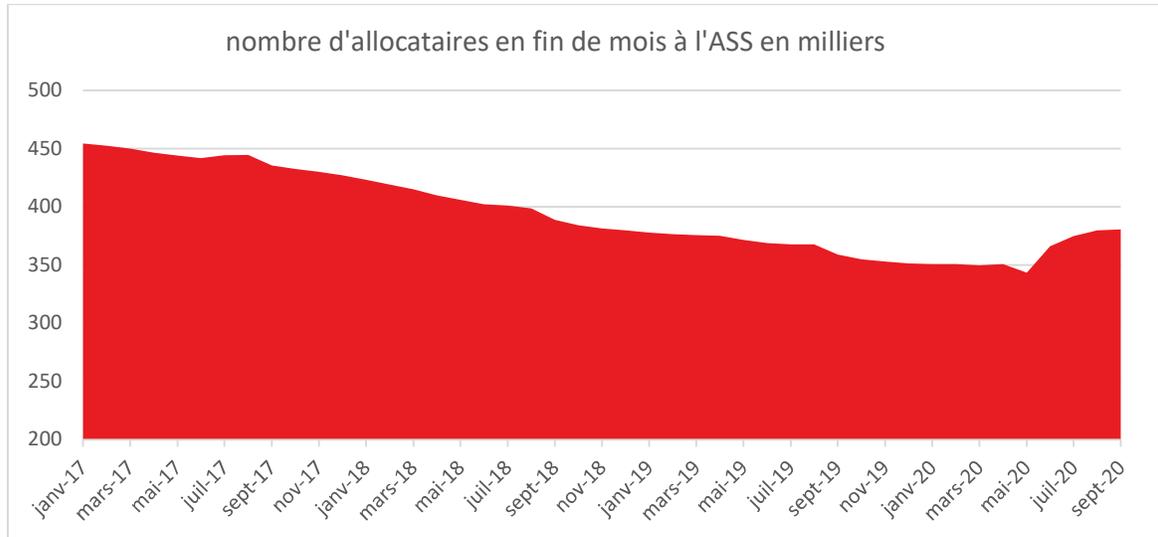


Cercle de l'Épargne – données DREES

En baisse depuis 2015, le nombre d'allocataires de l'allocation spécifique de solidarité repart à la hausse

L'allocation de solidarité spécifique (ASS) est accordée aux personnes ayant épuisé leurs droits au chômage. Les ressources mensuelles ne doivent pas dépasser un plafond : 1 182,30 euros pour une personne seule ou 1 857,90 euros pour un couple. Cette allocation peut être maintenue en cas de reprise d'activité, sous conditions.

Fin septembre 2020, le nombre d'allocataires de l'ASS s'élève à 380 400 personnes, soit une hausse de 6,0 % par rapport à septembre 2019. Les effectifs de l'ASS étant très peu marqués par la saisonnalité, les évolutions sont ici analysées de manière infra-annuelle et non en glissement annuel. De janvier 2017 (la tendance a débuté en 2015) à février 2020, le nombre d'allocataires de l'ASS diminue de manière continue : 454 300 allocataires en janvier 2017 contre 350 800 en février 2020. Lors du premier confinement, cette tendance s'est interrompue, les effectifs restant à peu près stables. Depuis juin 2020, ils repartent à la hausse (+10,7 % d'allocataires entre mai et septembre 2020).



Cercle de l'Épargne – données DREES

La stabilisation des effectifs durant le premier confinement est la conséquence des mesures exceptionnelles de prolongation de durée d'indemnisation prises par le gouvernement qui a abouti à neutraliser les entrées et les sorties du dispositif. La hausse des effectifs depuis juin résulte en partie de la dégradation du marché du travail, qui limite les sorties de l'ASS et augmente les entrées de personnes en fin de droits à l'assurance chômage. Une partie des demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage lors du confinement et bénéficié de la mesure de prolongation ont cessé de percevoir leur indemnité à partir de juin et sont entrés dans l'ASS.

Les effectifs de la prime d'activité ont diminué à la fin du premier confinement

Fin octobre 2020, 4,49 millions de foyers bénéficient de la prime d'activité, soit une légère hausse de 1,7 % en un an. En raison de la revalorisation de la prime d'activité depuis le 1^{er} janvier 2019, les effectifs de la prime ont très fortement augmenté (+42,7 % entre décembre 2018 et décembre 2019). Les effectifs ont un peu augmenté durant le premier confinement (+1,4 % entre février et mai 2020). Après la sortie du premier confinement, les effectifs de la prime d'activité ont baissé (-3,5 % entre juin et septembre 2020).

La croissance en glissement annuel du nombre d'allocataires de l'AAH est un peu plus élevée depuis juin 2020

Fin octobre 2020, 1,20 million de personnes bénéficient de l'Allocation aux adultes handicapés, l'AAH, soit une augmentation de 2,9 % en glissement annuel (d'octobre 2019 à octobre 2020). Si la hausse des effectifs de l'AAH est une tendance constatée sur le long terme, avec notamment un glissement annuel qui était compris entre +1,4 % et +2,7 % entre janvier 2019 et mai 2020, elle est un peu plus forte depuis juin 2020. Le taux de croissance en glissement annuel des allocataires de l'AAH est ainsi passé à +3,3 % en juin 2020 et reste à un niveau similaire depuis.



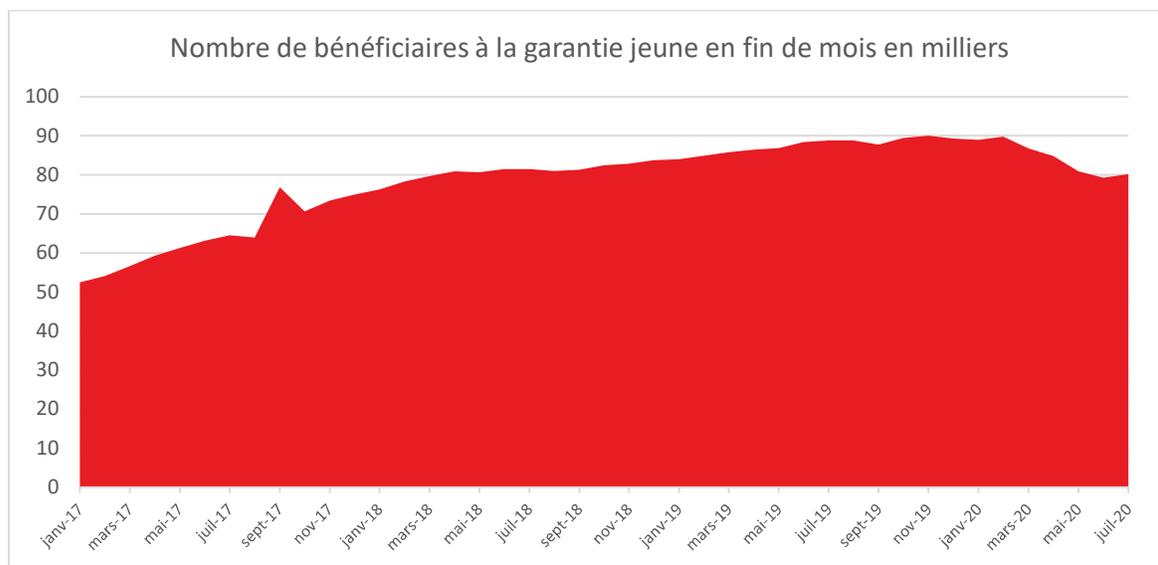
Le taux de croissance en glissement annuel des effectifs des allocataires d'une aide au logement est redevenu positif depuis mai 2020

Fin octobre 2020, 6,44 millions de foyers perçoivent une aide au logement, soit une augmentation de 2,4 % en un an. Alors que le taux de croissance en glissement annuel était négatif chaque mois depuis octobre 2018 (compris entre -1,3 % et -0,4 %), signe d'une lente baisse des effectifs, il est nul en avril 2020 (+0,1 %) et redevient positif en mai (+0,5 %). Il augmente légèrement depuis.

Une très forte baisse des entrées initiales dans la Garantie jeunes pendant le premier confinement

Fin juillet 2020, 80 200 jeunes bénéficient d'un accompagnement dans le cadre de la garantie jeunes, contre 88 800 un an auparavant, soit une baisse de 9,7 %. Entre janvier 2017 – date de la généralisation du dispositif à l'ensemble du territoire – et fin 2018, le nombre de bénéficiaires de la garantie jeunes a fortement augmenté. Depuis 2019, la croissance des effectifs se poursuivait, mais à un rythme plus lent. Le premier confinement a quasiment interrompu les entrées dans le dispositif : seulement 300 entrées initiales en avril 2020 et 1 800 en mai (contre respectivement 8 600 et 7 900 en avril et mai 2019). D'après les résultats d'une enquête de la direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (Dares), cette chute est en partie liée à la fermeture au public des missions locales.

Après le premier confinement, les entrées initiales sont ensuite reparties à la hausse (9 200 en juin et 7 700 en juillet), à des niveaux même plus élevés que l'année précédente (8 600 en juin 2019 et 6 400 en juillet), mais cela n'a pas suffi à rattraper, pour la période observée dans ce tableau de bord, le niveau des effectifs de jeunes accompagnés avant la crise (89 800 en février 2020).



Cercle de l'Épargne – données DREES

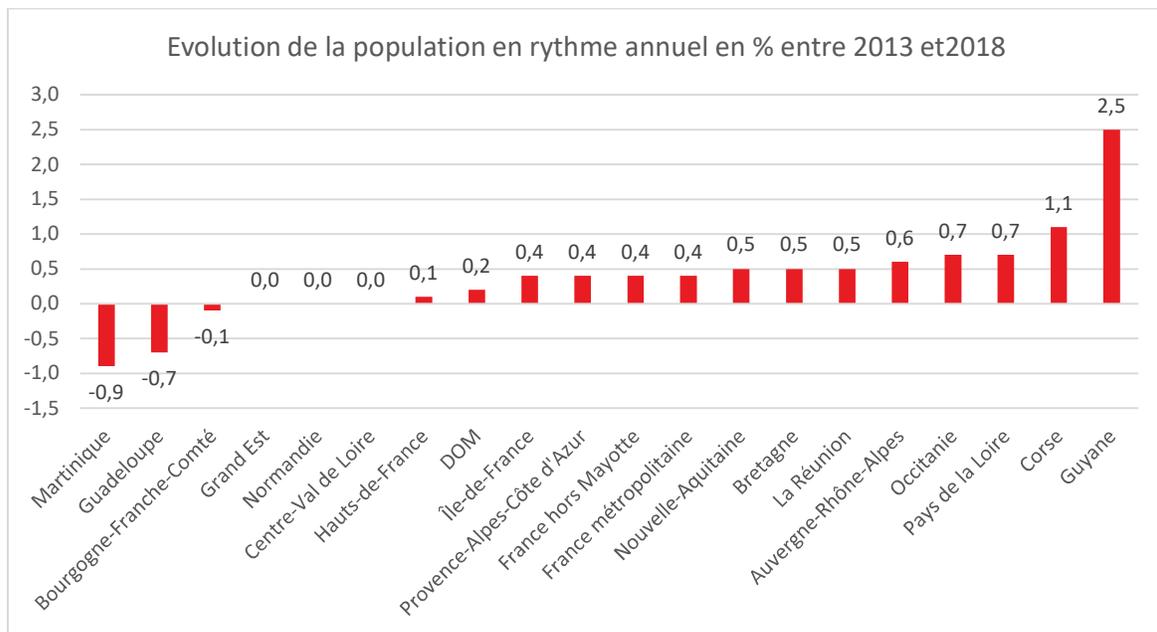


Population française, entre vieillissement et métropolisation

Au 1^{er} janvier 2018, la France comptait, selon l'INSEE, 66 733 000 habitants (hors Mayotte). Entre 2013 et 2018, la population a augmenté de 0,4 % par an en moyenne, soit 233 600 habitants supplémentaires chaque année. Le solde naturel induit une hausse de 0,3 % de la population en moyenne chaque année. La hausse portée par le solde migratoire apparent est proche de 0 %. La croissance de la population française faiblit, elle était de +0,5 % entre 2008 et 2013. Ces dernières années, l'excédent naturel atteint son niveau le plus bas depuis 1945. Cette évolution est imputable à la hausse des décès occasionnée par l'arrivée à des âges avancés de générations plus nombreuses et par la baisse de la natalité. Depuis 2013, l'évolution de la population est marquée par un recul de Paris et par une augmentation sensible des autres métropoles ainsi que des territoires du Sud de la France.

Ouest et Sud même combat

En France métropolitaine, la Corse est la première région en termes de croissance démographique avec un taux de croissance de 1,1 % en rythme annuel. Cette région compte désormais plus de 338 000 habitants, contre 227 000 en 1975. La progression démographique y repose exclusivement sur le solde migratoire. La Corse précède les Pays de la Loire et l'Occitanie. Trois régions ont connu sur la période 2013 – 2018 une diminution de leur population, la Martinique, la Guadeloupe et la Bourgogne-Franche Comté.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

La population est stable en Normandie, Grand Est, Centre-Val de Loire et Hauts-de-France. Dans les autres régions, le rythme de croissance de la population atteint ou dépasse 0,4 % par an. En Île-de-France (+ 0,4 %) et à la Réunion (+ 0,5 %), l'évolution résulte d'une combinaison des deux facteurs, le solde naturel y est le plus élevé et le solde migratoire particulièrement négatif. Pour les autres, le solde migratoire est excédentaire, ce qui accentue leur rythme de croissance.



Paris en perte de vitesse

20 départements enregistrent une baisse de leur population, contre 11 entre 2008 et 2013. La population diminue désormais à Paris, en Dordogne et dans le Territoire de Belfort. Ces départements font partie des six qui perdent au moins 0,6 point de croissance par rapport à la période 2008-2013.

Paris perd annuellement 0,5 % de ses habitants entre 2013 et 2018 alors qu'il en gagnait 0,2 % par an durant les cinq années précédentes. Paris bénéficie pourtant d'un fort excédent des naissances sur les décès (soit + 0,7 % par an de croissance naturelle sur chacune des deux périodes). Les actifs ayant des enfants et les retraités quittent Paris. Le déficit migratoire est passé de -0,6 % par an entre 2008 et 2013 à - 1,1 % par an entre 2013 et 2018. Ce repli de la population modifie la composition de la population parisienne. Il s'accompagne du départ de nombreux sièges sociaux. Paris dépend de plus en plus des activités administratives et touristiques. Si les premières sont relativement insensibles à la conjoncture et à la crise sanitaire, les secondes sont à l'arrêt depuis le mois de mars 2020 mettant à mal les finances de la ville. Paris pourrait ainsi connaître le destin de Washington dont l'activité est liée à son rôle de capitale politique. Le caractère jacobin de la France fait que, pour le moment, de nombreuses entreprises maintiennent leur siège en Île de France à défaut d'être à Paris intramuros.

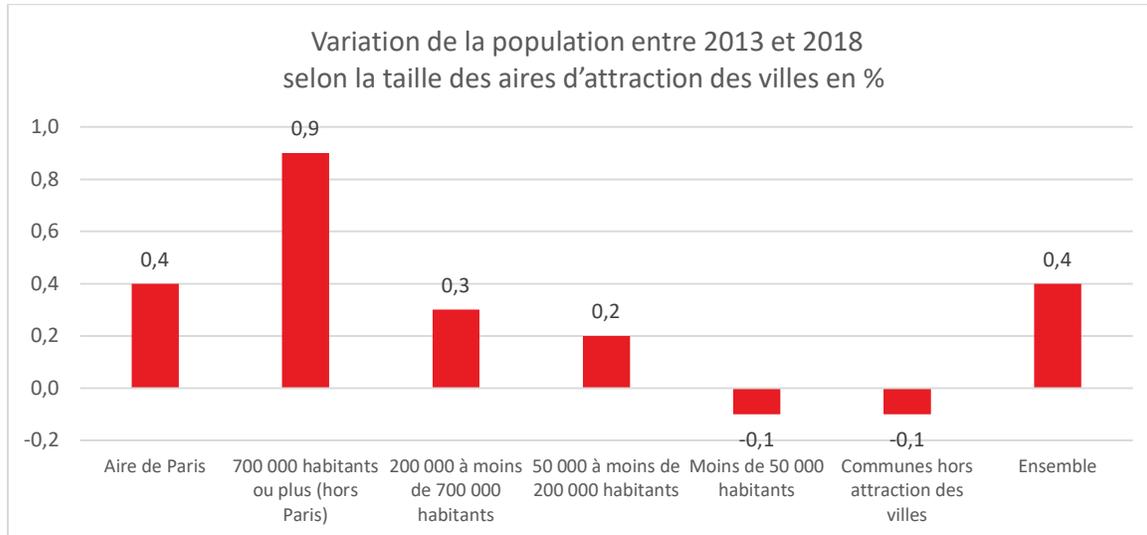
Les départements enregistrant une forte baisse du solde naturel sont localisés dans le quart nord-est, dans le centre, le Massif central, et en Normandie. Pour ceux situés au sud de la Loire, l'excédent migratoire est insuffisant pour compenser un déficit naturel, héritage d'une population âgée. Au centre et à l'est, les départements connaissent, à l'inverse, un déficit migratoire et un excédent naturel. La population baisse fortement dans le Cher, l'Orne, les Vosges, la Haute-Marne et la Nièvre, qui cumulent déficits naturel et migratoire.

Entre 2013 et 2018, la population augmente d'au moins 1,0 % par an dans 9 départements, contre 17 entre 2008 et 2013. Cinq de ces départements cumulent excédents naturel et migratoire, du fait de la présence d'une grande métropole (Haute-Savoie, Hérault, Haute-Garonne, Gironde, Loire-Atlantique). La Guyane enregistre une croissance de population due au solde naturel record (+ 2,4 %). En Seine-Saint-Denis, la hausse de population est uniquement due au solde naturel. En Corse-du-Sud et en Haute-Corse, elle est uniquement due au solde migratoire.

Les grandes métropoles de province ont le vent en poupe

La population de l'aire de Paris, la plus peuplée avec 13 millions d'habitants en 2018, augmente comme en moyenne nationale (+ 0,4 % par an entre 2013 et 2018). En revanche, elle est à la traîne par rapport aux autres métropoles qui enregistrent un taux de croissance de 0,9 % par an.

La croissance dépasse ou atteint 1,0 % par an pour les aires de Genève-Annemasse (partie française, + 1,8 %), Nantes (+ 1,4 %), Montpellier (+ 1,4 %), Bordeaux (+ 1,4 %), Toulouse (+ 1,3 %) et Rennes (+ 1,1 %). Hors l'aire de Lyon (+ 0,9 %), le dynamisme démographique des autres aires de cette catégorie est plus faible pour Strasbourg (+ 0,6 %), Marseille-Aix-en-Provence (+ 0,4 %), Lille (+ 0,3 %) et pour Grenoble (+ 0,2 %).



Cercle de l'Épargne – données INSEE

En deçà de 700 000 habitants, la croissance de la population diminue avec la taille de l'aire, jusqu'à devenir négative dans certaines aires. Les baisses de population se concentrent parmi les aires les moins peuplées. La moitié (54 %) des aires de moins de 50 000 habitants perdent au moins 0,2 % de leur population, contre 29 % des aires de 50 000 à 200 000 habitants et seulement 4 % des aires de 200 000 habitants ou plus. Les grandes agglomérations perdant le plus d'habitants sont Fort-de-France, Les Abymes, Dunkerque et Cannes-Antibes.

La croissance de la population se concentre en périphérie des grandes agglomérations au détriment du cœur. Dans les couronnes, l'excédent des arrivées sur les départs est le principal moteur de cette croissance, même si le solde naturel y est positif. Les cœurs d'agglomération perdent des habitants par effet migratoire tout en conservant par ailleurs un solde naturel positif. Le prix du logement explique en grande partie l'exode de la population des centres d'agglomération vers les périphéries. Ces centres ont connu, depuis une dizaine d'années, une forte progression des locations saisonnières et des logements sociaux pour lesquels ils avaient du retard. Ce changement d'affectation des logements influe sur la structure des populations. Dans les agglomérations de l'Ouest de la France, du fait de leur plus faible taille et de superficie plus importante, les villes centres enregistrent une augmentation de leur population (Rennes, Angers, Nantes, Bordeaux).

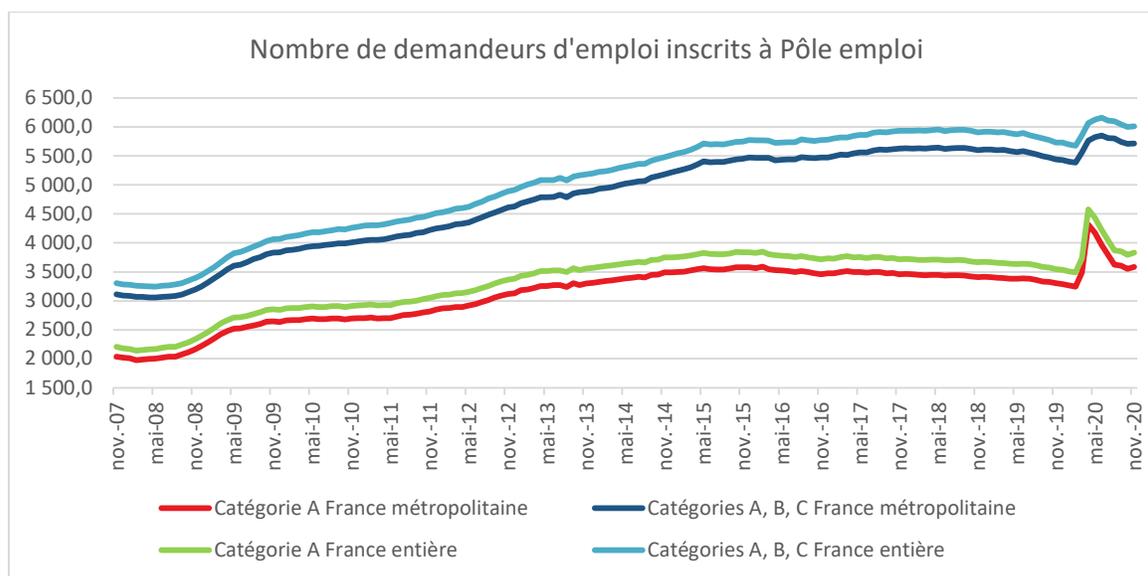
Avant même le confinement, l'attractivité de l'agglomération parisienne semblait être sur le déclin en prenant en compte le critère démographique. Les façades océaniques et méditerranéennes, au contraire, attirent un nombre croissant de personnes. Les grandes métropoles de province enregistrent des taux de croissance importants ce qui n'est pas sans poser des problèmes au niveau du logement ou des transports. Le transfert du pouvoir aux communautés urbaines peut faciliter la gestion des relations entre villes centres et périphéries. La difficile gestation du Grand Paris constitue sans nul doute une des faiblesses majeures de la région parisienne. Les retards accumulés au niveau des transports publics et le fort déséquilibre territorial entre emplois et logements entravent le développement de la région Île de France.



Avec le confinement de novembre, le nombre de demandeurs d'emploi augmente

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (sans activité) a enregistré une hausse de 0,9 % en novembre, soit 34 400 inscrits supplémentaires, pour s'établir à 3,828 millions, selon les chiffres du ministère du Travail. Cette hausse intervient après six mois consécutifs de baisse qui s'expliquait avant tout par des bascules de chômeurs ayant repris une activité réduite (catégories B et C). Elle s'explique par le retour du confinement qui a conduit des entreprises à ne pas reconduire des CDD et des missions d'intérim. Le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois (hors intérim) est reparti nettement à la baisse (-19,8 %), après une hausse de 2,5 % en octobre. L'intérim s'est également dégradé en novembre, avec l'équivalent de 110 000 emplois détruits sur un an contre 80 000 en octobre, selon la fédération patronale du secteur. En incluant l'activité réduite (catégories B et C), le nombre de demandeurs d'emploi en France (hors Mayotte) est quasi stable en novembre (+0,1%, soit +5 800) et s'établit à 6,010 millions.

Pour la catégorie A, la hausse concerne toutes les tranches d'âge mais est plus forte chez les jeunes (+2,1 %, soit +10 700 pour les moins de 25 ans) que chez les 25-49 ans (+0,7 %) et les 50 ans ou plus (+0,9 %). Le nombre de chômeurs en catégorie A est supérieur d'environ 10 % (+341 800) à celui de fin février, avant le début de la crise sanitaire.



Cercle de l'Épargne – données DARES

L'industrie automobile entre la covid 19 et la transition énergétique

En 2020, l'industrie automobile a été confrontée à des vents contraires de forte amplitude. La crise sanitaire qui a contraint à la fermeture des concessions et la transition énergétique qui a conduit les ménages à être attentistes, ont provoqué une baisse des ventes de véhicules neufs de 25,5 % ; le marché est ainsi revenu à son niveau de 1975, selon des chiffres publiés le 1^{er} janvier par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). 1,65 million de voitures particulières neuves ont été mises en circulation l'année dernière, contre 2,2 millions en 2019. Les livraisons se sont effondrées de 72 % en mars et de 88,8 % en avril, avant de se redresser pendant l'été et de mieux résister au second confinement. En décembre, le nombre



d'immatriculations s'est élevé à 186 000, en baisse de 11,8 % par rapport à un excellent décembre 2019.

La transition énergétique est devenue une réalité pour l'automobile. La part des voitures hybrides et électriques neuves vendues en France a triplé l'année dernière par rapport à 2019, atteignant 21,5 % des immatriculations totales. Les ventes de voitures particulières diesel ont continué de baisser avec 30,6 % des mises en circulation contre 34,1 % en 2019, soit une chute de plus de 50 % depuis 2014.

Les ventes de voitures 100 % électriques représentent près de 7 % des ventes totales, contre 1,9 % un an plus tôt, selon le CCFA. En 2020, 14,8 % des ventes ont concerné des modèles hybrides, contre 5,7 % en 2019. .

Les fabricants français PSA (Peugeot, Citroën, Opel) et Renault ont légèrement mieux résisté que le marché, mais leurs livraisons ont tout de même été amputées respectivement de 25,1 % et 24,9 % par rapport à 2019, tandis que les constructeurs étrangers ont vu leurs immatriculations se contracter de 26,1 %.

Le marché pourrait connaître, en 2021, un rebond mais qui ne compensera pas les pertes de 2020. L'attente restera de mise durant le premier semestre. Les ventes des véhicules électrique sou hybrides devraient continuer à progression avec un élargissement de l'offre et en raison de l'augmentation des malus sur les autres modèles.



LE COIN DES TENDANCES

La finance à l'heure du quantique

Le secteur financier innove en permanence et recourant aux dernières technologies. Devant gérer un grand nombre de données, il a été l'un des premiers à utiliser massivement l'informatique. Dès 1959, Bank of America a informatisé les comptes de ses clients. Les premiers distributeurs automatiques de billets sont installés en 1967. Les premiers logiciels de gestion sont commercialisés dès 1979. Cette propension pour les technologies se manifestent également avec le trading à haute fréquence et l'utilisation d'algorithmes complexes.

La finance pourrait être également être un des secteurs pionniers pour l'utilisation des ordinateurs quantiques permettant de gérer très rapidement un plus grand nombre d'opérations. Quand un ordinateur classique manipule des bits d'information ayant deux états, 0 ou 1, un ordinateur quantique s'affranchit du rythme binaire en utilisant des qubits qui sont des généralisations des bits classiques. Ils autorisent à travailler avec une superposition simultanée des deux états, augmentant ainsi les capacités de calculs. Les grandes entreprises de l'informatique comme Google ou IBM travaillent dans ce domaine depuis les années 1980. Le Royaume-Uni s'est doté d'une stratégie nationale depuis 2013, suivi par les États-Unis, la Chine et le Canada. Pour les États-Unis, l'informatique quantique est considérée comme stratégique et bénéficie du soutien de l'État fédéral tant sur le plan militaire que civil. Les aides sont évaluées à plusieurs milliards de dollars. La Chine a mis en plan un plan d'aides de 10 milliards de dollars. En 2018, la France n'avait investi de son côté que 60 millions d'euros pour le quantique. Un triplement des sommes est attendu dans les prochaines années. Afin de développer cette technique, 1,4 milliard d'euros seraient nécessaires. La France dispose pour le moment d'une centaine de chercheurs (physiciens, mathématiciens, informaticiens) spécialisés dans l'informatique quantique. La France est en retard pour les start-ups travaillant sur l'informatique quantique. Sur les 90 répertoriés en Europe, 16 sont françaises et 20 sont anglaises. Le lancement d'un fonds dédié aux startups du quantique doté de 300 à 500 millions d'euros est à l'étude. Ce fonds pourra lever auprès d'industriels français déjà à la pointe sur le sujet, comme Atos, Thales, Total, Edf ou Airbus, et d'acteurs financiers (banques et assurances) ainsi qu'auprès de la BPI, des ressources afin de financer des start-ups et des entreprises développant des innovations quantiques. Selon une étude réalisée par Wavestone et France digitale, six fonds existent au sein de l'OCDE pour favoriser l'essor du quantique. En France, seul un fonds intervient dans ce domaine, Quantonation, créé par Charles Beigbeder, Christophe Jurczak et Olivier Tonneau en décembre 2018.

Les grandes entreprises du secteur financier sont parties prenantes aux recherches. JPMorgan Chase est en pointe sur ce dossier en espérant que ces nouveaux ordinateurs permettront une accélération du traitement des données sur les actifs financiers. L'objectif est de disposer d'algorithmes plus puissants ayant des capacités développées d'auto-apprentissage. Une étude de la banque espagnole BBVA estime que les ordinateurs quantiques pourraient améliorer la notation du crédit, les opportunités d'arbitrage au comptant et les modélisations de comportement probable des marchés financiers. La société Multiverse Computing estime que les algorithmes quantiques amélioreront les techniques de détection des fraudes en ayant des capacités de traitement cent fois plus rapides que les algorithmes actuels. La société réalise des recherches sur l'optimisation de portefeuille. Les traders de la banque, épaulés par des modèles fonctionnant sur des ordinateurs classiques, ont réussi un



rendement annuel de 19 % quand le recours des algorithmes quantiques a permis des rendements jusqu'à quatre fois supérieurs. Les modèles quantiques sont également en cours d'expérimentation dans le cadre des tests de résistance à des chocs économiques et financiers.

Le problème majeur de l'informatique quantique est l'instabilité des appareils, qui ne peuvent effectuer des calculs que pendant des fractions de temps court avant que leurs états quantiques délicats ne s'effondrent. Google a réussi en 2019 à mettre au point un ordinateur de 53 qubits relativement stable pour effectuer en quelques minutes un calcul qui aurait pris plus de 10000 ans au supercalculateur le plus rapide du monde. IBM estime pouvoir construire une machine de 1 000 qubits d'ici 2023. L'objectif pour ces deux sociétés est de produire d'ici 2030 des ordinateurs quantiques d'un million de qubits. D'ici cinq ans, le secteur financier pourrait se doter des premiers calculateurs quantiques. Le Boston Consulting Group estimait au mois de juin 2020 que les banques et les assureurs américains et européens avaient embauché plus de 115 experts quantiques. Le secteur financier n'est pas le seul à faire le pari du quantique. L'aéronautique, l'aérospatiale et l'industrie pharmaceutique ayant d'importants besoins de calculs participent également à de nombreux travaux de recherche.

France, la dangereuse progression de l'isolement

L'épidémie de covid-19 a comme corollaire le développement de l'isolement pour une partie non négligeable de la population. Elle en accroît les risques et en amplifie les effets. L'isolement a de nombreuses conséquences que ce soit en matière professionnelle ou sanitaire. Le Crédoc a réalisé sur ce sujet une étude approfondie avec la Fondation de France. Pour mesurer l'isolement, les auteurs de cette étude ont retenu cinq grands réseaux de sociabilité la famille, les amis, les voisins, les collègues de travail ainsi que les personnes au sein des associations éventuellement fréquentées. Le calcul de la part des individus en situation d'isolement relationnel prend en compte les relations avec la famille en dehors des personnes qui vivent sous le même toit. Les contacts avec le voisinage concernent les échanges allant au-delà de la pure politesse. Les rencontres avec les collègues de travail, quant à elles, impliquent des temps de sociabilité extra-professionnelles. Sont considérées comme étant isolées les personnes qui n'ont de contacts de visu que quelques fois dans l'année ou moins avec les membres de ces cinq réseaux. Cette approche diffère de celle de l'INSEE qui place sur le même niveau les relations réelles et les relations virtuelles réalisées en ligne.

7 millions de personnes isolées en France

Selon l'étude du Credoc, sept millions de Français seraient en situation d'isolement, soit 14% des Français âgés de 15 ans et plus. En 2010, quatre millions de personnes étaient dans cette situation, soit 9 % de la population de l'époque. L'isolement concerne toutes les catégories sociales et tend à s'accroître rapidement depuis 2012. Le phénomène de l'isolement a pris corps dans les années 1950 avec l'urbanisation, la multiplication des divorces et l'augmentation de la mobilité professionnelle. À partir des années 1980, le chômage, l'essor des familles monoparentales et la pauvreté ont constitué un terreau fertile pour l'isolement. L'isolement relationnel concerne autant les hommes que les femmes. En janvier 2020, 14 % des hommes et 14 % des femmes souffrent d'un isolement relationnel. Plus les revenus sont faibles, plus le risque d'isolement est important. En janvier 2020, plus d'un tiers des isolés disposent de bas revenus quand ces derniers représentent le quart de la population française. L'appétence ou la capacité de financement pour les sorties est limitée. La pauvreté rend



donc plus difficile le maintien de relations du fait des investissements qu'elles exigent (spectacles, restaurants, invitation à déjeuner ou à dîner, participation à une associations, vacances). Les familles modestes ont moins de possibilités que les autres à diversifier leurs réseaux de sociabilité. Un quart des isolés résident au sein d'une commune rurale contre 22 % des Français. Les citadins sont aussi nombreux parmi les isolés que dans le reste de la population.

Les multiples facteurs de l'isolement

Le travail demeure un facteur de socialisation important même s'il est en baisse. Il n'est donc pas étonnant que 12 % des isolés soient au chômage, alors que les chômeurs représentaient seulement 7 % de l'ensemble de la population. Le chômage augmente particulièrement le risque d'isolement pour les individus ayant entre 30 et 60 ans. Par ailleurs, les personnes inactives sont également davantage exposées au risque d'isolement relationnel. Elles représentent 11 % des isolés. Les personnes en situation professionnelle précaire connaissent également un plus fort taux d'isolement. Les individus les moins diplômés sont les plus touchés par l'isolement relationnel. En janvier 2020, 7 % des isolés n'ont aucun diplôme contre 4 % en moyenne.

Les isolés ne sont pas obligatoirement des personnes vivant seules. En janvier 2020, selon l'étude du Crédoc, 56 % des personnes isolées sont mariées ou pacsées. En 2020, les trois quarts des personnes isolées (77 %) habitent avec d'autres personnes (enfants, conjoint, colocataires, parents, etc.), soit une proportion identique à celle enregistrée en population générale. Moins d'un quart (23 %) des isolés sont seuls dans leur logement, et n'entretiennent donc aucun lien intra-foyer, ce qui est proche au ratio constaté pour l'ensemble de la société (21 %).

Une diffusion de l'isolement au sein de la société française

Entre 2016 et 2020, l'isolement augmente au sein de tous les groupes sociaux, quels que soient le niveau de revenu et la catégorie socio-professionnelle. Cependant, cette augmentation ne se fait pas de manière uniforme. L'augmentation est la plus importante parmi les catégories qui étaient jusqu'à maintenant protégées de ce type de problème – les hauts revenus, les cadres. Entre 2016 et 2020, la part d'individus disposant de hauts revenus en situation d'isolement relationnel passe de 6 à 11 %, rejoignant ainsi le taux d'isolement des classes moyennes supérieures. Si les ouvriers restent bien plus isolés que les autres (en janvier 2020, un cinquième d'entre eux sont en situation d'isolement relationnel contre 14 % de la population en moyenne), les cadres et autres professions intellectuelles supérieures apparaissent de plus en plus touchées. De 2016 à 2020, la proportion de cadres isolés passe de 6 à 14 % et les cadres deviennent ainsi la deuxième catégorie socioprofessionnelle la plus touchée par l'isolement. Plusieurs facteurs contribuent à cette évolution. Les cadres exercent de plus en plus leur travail derrière un écran d'ordinateur. Ils gèrent de moins en moins et exercent de plus en plus souvent seul leur métier quand auparavant ils animaient des équipes. Dans le passé, les déplacements professionnels se faisaient à plusieurs et étaient des sources de socialisation. Avec la métropolisation, les cadres habitent au sein de grandes métropoles ne favorisant pas les contacts après le travail. Les liens avec la famille se distendent par éloignement ou par recomposition des ménages. Internet en devenant un des premiers loisirs réduit les possibilités de sortie. Les réseaux sociaux, les vidéos en ligne aboutissent à une segmentation de la population, réduisant les possibilités de nouvelles rencontres réelles.



D'autres facteurs expliquent la montée de l'isolement. Parmi ceux-ci figure le risque d'attentats. Cette crainte est partagée par 51 % des cadres. Le 13 novembre 2015 constituerait un point de rupture pour une partie de la population française, rupture comparable au 11 septembre 2001 pour les États-Unis. Cette crainte a été renforcée par la décapitation de Samuel Paty le 16 octobre 2020. Autre facteur indépendant du premier, les cadres, qui étaient surreprésentés dans la vie associative, ont eu tendance à s'en détourner : 37 % sont intégrés dans une vie associative, soit 12 points de moins qu'en dix ans. Les Français et plus spécialement les cadres s'impliquent de moins en moins dans les associations sportives et culturelles. Le changement des pratiques sportives explique, en partie, cette évolution. Pour la culture, la plus grande mobilité de la population et Internet participent au désengagement associatif. Les problèmes de responsabilité et d'argent ainsi que de disponibilité jouent également un rôle non négligeable. Ce désintérêt vis-à-vis des structures associatives n'est pas sans conséquence pour l'offre d'activités sportives et culturelles. Il conduit au passage de ces activités dans la sphère publique.

Les jeunes de plus en plus concernés par l'isolement

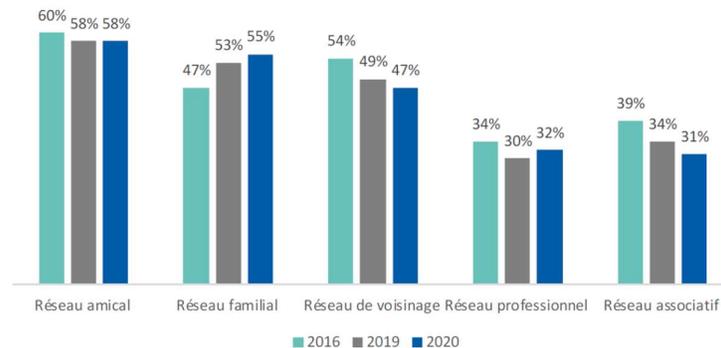
L'isolement relationnel augmente avec l'âge, mais les jeunes sont aujourd'hui autant touchés que le reste de la population. En janvier 2020, un tiers des plus de 75 ans sont en situation d'isolement relationnel. En 2010, si seulement 2 % des 18-29 ans étaient en situation d'isolement relationnel, ce taux atteint 13 % en janvier 2020. Les jeunes sont aujourd'hui presque aussi isolés que la moyenne de la population. Depuis quelques années, les individus âgés de 50 à 59 ans sont également de plus en plus touchés, 14 % d'entre eux étaient isolés en 2016 pour 19 % en janvier 2020, soit bien au-delà de la moyenne de la population (14 %). Cette évolution serait la conséquence des problèmes d'insertion professionnelle des jeunes. 54 % des jeunes de 18 à 25 ans sont en CDD contre 13 % pour l'ensemble de la population. Ils occupent plus que la moyenne des emplois en intérim et à temps partiel. Ils résident plus loin de leur lieu de travail que le reste de la population active. L'explication par le travail n'explique pas à elle seule la dégradation de la situation des jeunes vis-à-vis de l'isolement. La proportion de jeunes au chômage était, en effet, en baisse constante de 2016 à 2020. Les problèmes de logement, une forte utilisation des réseaux sociaux et une forte consommation de jeux vidéo ainsi que certaines addictions sont des facteurs également mis en avant. Les jeunes expriment un fort sentiment de défiance envers autrui que ce soit à l'encontre des aînés, des relations professionnelles ou des voisins. En janvier 2020, selon l'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc, à peine plus d'un tiers (33 %) des Français déclarent qu'il est possible de faire confiance aux autres, soit 13 points de moins qu'en 2012.

La famille et les amis, les premiers espaces de socialisation

En janvier 2020, les Français construisent leur vie sociale pour l'essentiel autour du cercle familial et du cercle amical. Alors qu'en 2016, le réseau de voisinage occupait la deuxième place des sociabilités, derrière les amis, il connaît un réel repli. Les réseaux associatifs ou affinitaires et professionnels sont en net retrait, et cela depuis 2010. Les liens se réduisent depuis dix ans avec tous les réseaux à l'exception de la famille. La vie de la population française se recentre de plus en plus autour de la famille mettant fin à un processus d'ouverture sur l'extérieur qui s'était amorcé dans les années 1950, en particulier chez les cadres et les indépendants.



Part de la population ayant des contacts réguliers avec leurs réseaux (Fréquence des contacts « une ou plusieurs fois par semaine » et « plusieurs fois par mois »)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

En janvier 2020, près d'un quart des Français âgés de 15 ans et plus déclarent rencontrer physiquement leurs amis une ou plusieurs fois par semaine, et 35 % plusieurs fois par mois. Près de 60% des individus entretiennent donc des relations qu'on pourrait qualifier de régulières » (rencontres physiques une ou plusieurs fois par semaine ou plusieurs fois par mois) avec leur cercle amical.

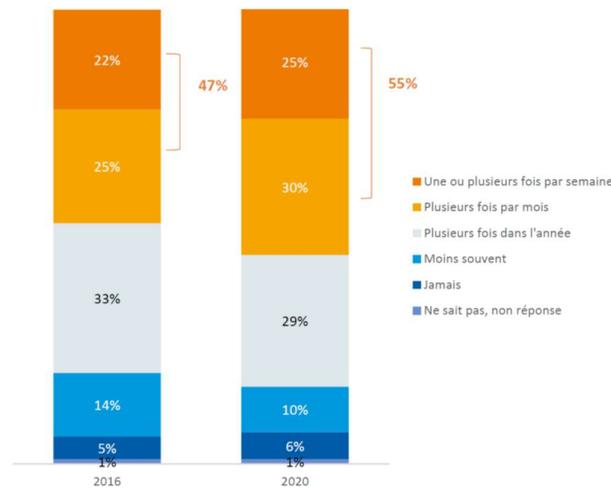
Les chômeurs entretiennent moins de relations amicales que la moyenne. Un quart d'entre eux ne voient jamais leurs amis – ou moins de quelques fois dans l'année, contre 15 % pour l'ensemble de la population. Les ouvriers et les employés sont également moins nombreux à entretenir des relations amicales régulières.

La fréquence des contacts amicaux semble étroitement liée à l'âge. Les jeunes sont ceux qui entretiennent le plus une sociabilité amicale. En 2016, 34 % des 15-29 ans voyaient leurs amis une ou plusieurs fois par semaine, une proportion montant à 36 % pour 2020. En janvier 2020, les 40-49 ans (16 %) et les 50-59 ans (17 %), qui sont les classes d'âge les moins « dotées » en sociabilité amicale. Ce phénomène n'était observable en 2016 qu'auprès des quinquagénaires (17 %), les quadragénaires entretenant alors une sociabilité amicale plus proche de celles des autres tranches d'âge, hors jeunesse (22 %).

En dix ans, le réseau familial est le seul qui progresse. Au début de l'année 2020, plus des trois quarts des individus (77 %) placent la famille au cœur de leur priorité. Le réseau familial est le seul des cinq réseaux étudiés au sein duquel la fréquence des contacts a augmenté en dix ans. En quatre ans, la fréquence des contacts avec les membres de la famille extérieurs au foyer a augmenté de 7 points ; 55 % des Français de 15 ans et plus voient régulièrement leur famille hors foyer contre 47 % en 2016.



« À quelle fréquence voyez-vous des membres de votre famille qui ne vivent pas avec vous ? »



Le repli autour du cercle familial est la conséquence de la diminution des autres réseaux de socialisation entraînant l'émergence progressive de la famille comme cercle privilégié. Les hauts revenus sont moins famille que les autres catégories. Seuls 35 % d'entre eux ne voient leur famille que quelques fois dans l'année contre 24 % des bas revenus. Cette situation s'explique par la plus grande diversité des réseaux chez les plus riches.

Un quart des Français côtoient régulièrement leurs voisins

Au début de l'année 2020, un quart des Français de 15 ans et plus ont des contacts au moins une fois par semaine avec leurs voisins, au-delà de l'échange de pure politesse. Cette proportion est en baisse depuis dix ans. Le réseau de voisinage prend de l'importance avec l'âge. Ainsi, si les plus jeunes échangent très peu avec leurs voisins, 39 % des retraités et près de la moitié (47 %) des 75 ans et plus ont des relations régulières avec leurs voisins. Les retraités disposent de plus de temps pour nouer des relations avec le proche voisinage que les actifs qui sont absents de leur domicile durant la journée. Par ailleurs, ils compensent la disparition du réseau professionnel. Les seniors déménageant moins que les actifs, ils ont également plus de facilité à établir des contacts. Ils sont demandeurs d'aides ce qui les amène à côtoyer des personnes se situant à proximité.

Le réseau professionnel moins crucial qu'auparavant dans la socialisation

En janvier 2020, près d'un tiers des actifs en emploi voient régulièrement leurs collègues en dehors du travail. 17 % des actifs occupés déclarent ne jamais être en contact avec leurs collègues en dehors des obligations professionnelles, et 5 % n'ont pas de collègues de travail. Au total, près d'un quart des actifs occupés ne bénéficient donc pas de ce réseau de sociabilité de nature professionnelle. L'informatisation des activités, le développement du statut de micro-entrepreneur, la réduction du temps sont autant de facteurs conduisant à un isolement professionnel. Les moments de festivité au sein des entreprises tendent à se raréfier ce qui réduit les possibilités de contacts.



Entre les différentes catégories socio-professionnelles, des écarts existent. Près d'un cinquième des cadres entretiennent des relations avec leurs collègues plusieurs fois par semaine contre 6 % seulement des ouvriers. Les cadres déjeunent ou dînent avec leurs collègues plus régulièrement que les membres des autres catégories mais ce phénomène est en régression. Les pauses déjeuner se raccourcissent avec un recours important aux plats à emporter. Les jeunes actifs, amenés à changer fréquemment d'emploi ou à être en CDD ou en intérim, sont les plus concernés par l'isolement professionnel. Les rapports hiérarchiques sont plus distants et plus codifiés rendant plus difficile la constitution de relations professionnelles.

Le réseau associatif perd du terrain début 2020

L'engagement associatif et affinitaire, relativement stable au début de la décennie, est en baisse depuis quatre années et perd 8 points entre 2016 et 2020. Si en 2012, selon le Crédoc, 80 % des Français déclaraient avoir confiance dans les associations, ils sont seulement 67 % au début de l'année 2020. L'adhésion aux associations est en baisse chez les seniors. Elle serait en légère hausse chez les jeunes de moins de 25 ans qui s'engagent en particulier dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Un cinquième des Français se sentir seuls

En janvier 2020, 19 % des Français âgés de 15 ans et plus déclarent se sentir seuls « *tous les jours ou presque* » ou « *souvent* ». 29 % des Français se sentent seuls de temps en temps et 30 % rarement. Une femme sur quatre déclare se sentir « *tous les jours* » ou « *souvent* » seule, contre 16 % des hommes. Plus d'un tiers des femmes déclarent par ailleurs se sentir « *souvent* » ou de « *temps en temps* » abandonnées, exclues, inutiles, contre 20 % des hommes en moyenne.

Le confinement un catalyseur d'isolement

Les deux confinements successifs, surtout celui du printemps, ont provoqué la raréfaction des relations entre les Français. Ils ont contraint une grande partie de la population à rester dans leur logement durant de nombreuses semaines. Des contacts se sont noués avec les voisins quand ils se sont espacés avec la famille ou les collègues de travail. Seuls 59 % des isolés déclarent avoir pris plaisir à rester dans leur logement, contre 71 % des non isolés. En revanche, habitués à une vie avec peu de contacts, les isolés ont mieux supporté la situation. 30 % d'entre eux estiment que le confinement a été très pénible, contre 36 % des non isolés. Leur résilience provient de leur plus forte habitude à l'isolement. La distanciation sociale imposée pendant le confinement a moins constitué une rupture dans les habitudes de vie des isolés.

Les confinements ont donné lieu à des élans de solidarité. Un septième des Français déclarent avoir été aidés par leurs voisins. Malgré tout, les personnes qui étaient initialement isolées ont moins aidé que les autres. Par ailleurs, elles ont eu moins recours à la technologie afin de maintenir des liens sociaux. Au cours du premier confinement, un Français sur deux (48 %) a testé pour la première fois de nouvelles formes de sociabilité en ligne, groupes WhatsApp, club de lecture, club de visionnage de film, apéro ou fête en ligne, réunions en ligne. Pour les personnes isolées, ce taux n'est que de 25 %. Seuls 5 % d'entre eux ont utilisé ces outils « *presque tous les jours* » pendant le confinement, contre 15 % de l'ensemble des concitoyens.



Le chômage partiel, la réduction du nombre d'heures de travail, la baisse de revenus, la peur de l'autre comme potentiel porteur de la maladie, sont autant de vecteurs d'isolement. La lutte contre ce dernier est devenue un objectif de santé publique. Pour lutter contre l'épidémie, les pouvoirs publics ont demandé à la population de s'isoler, phénomène sans précédent depuis un siècle. Les personnes âgées ont été les plus affectées compte tenu des risques qu'elles encourent. Les effets psychologiques de cet isolement contraint sont jugés importants. Ils ne seront réellement perçus et analysés que d'ici plusieurs mois. Le Professeur Jean-Étienne Dominique Esquirol, père de la psychiatrie en France, soulignait que les événements de l'histoire favorisaient les démences et les coups de folie. La période révolutionnaire fut ainsi propice à de nombreux délires psychiatriques.

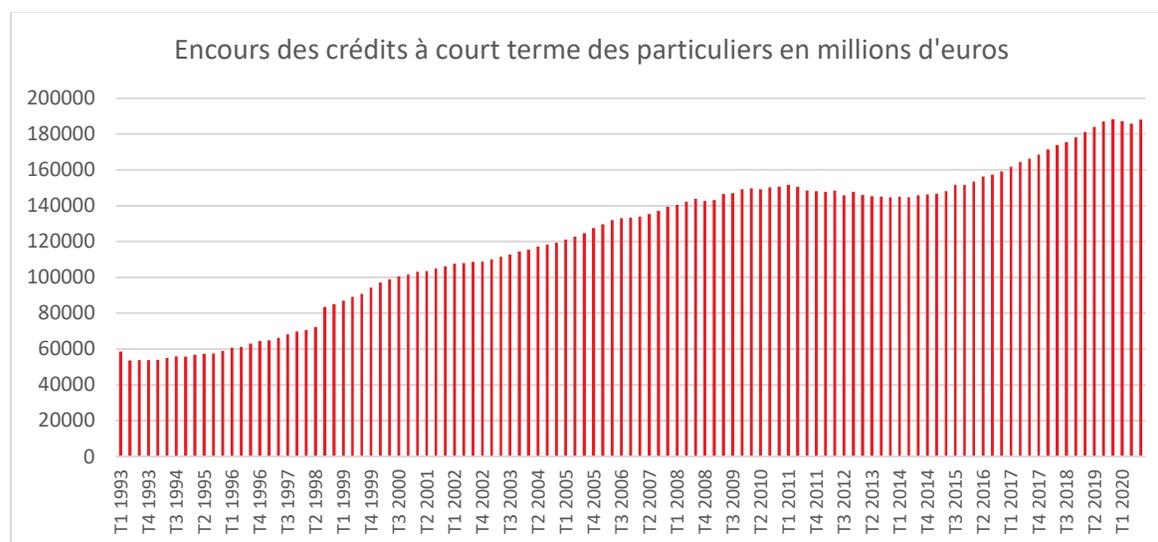


LE COIN DES GRAPHIQUES

Pas d'envolée des crédits à la consommation

Durant ces dernières semaines, des voix s'étaient fait entendre concernant le risque d'un dérapage des crédits à la consommation après le premier confinement. Si une hausse a été constatée, elle ne fait que compenser la baisse enregistrée entre les mois de mars à mai 2020. Les Français figurent parmi les Européens qui recourent le moins aux crédits à la consommation. L'encours des crédits à la consommation a atteint fin septembre 188,1 milliards d'euros retrouvant son niveau de décembre 2019 (188,2 milliards d'euros). A la fin du deuxième trimestre, cet encours était tombé à 185,8 milliards d'euros.

Selon la Banque de France, durant le troisième trimestre 2020, la croissance des crédits à la consommation aux particuliers s'est établie à +0,5 % (après +1 % au deuxième trimestre 2020). Les taux d'intérêt moyens français des crédits renouvelables, découverts et divers (+4,9 %) et des nouveaux crédits amortissables (+3,4 %) restent sur des niveaux inférieurs à ceux enregistrés en zone euro (respectivement +6,3 % et +5,2 %).



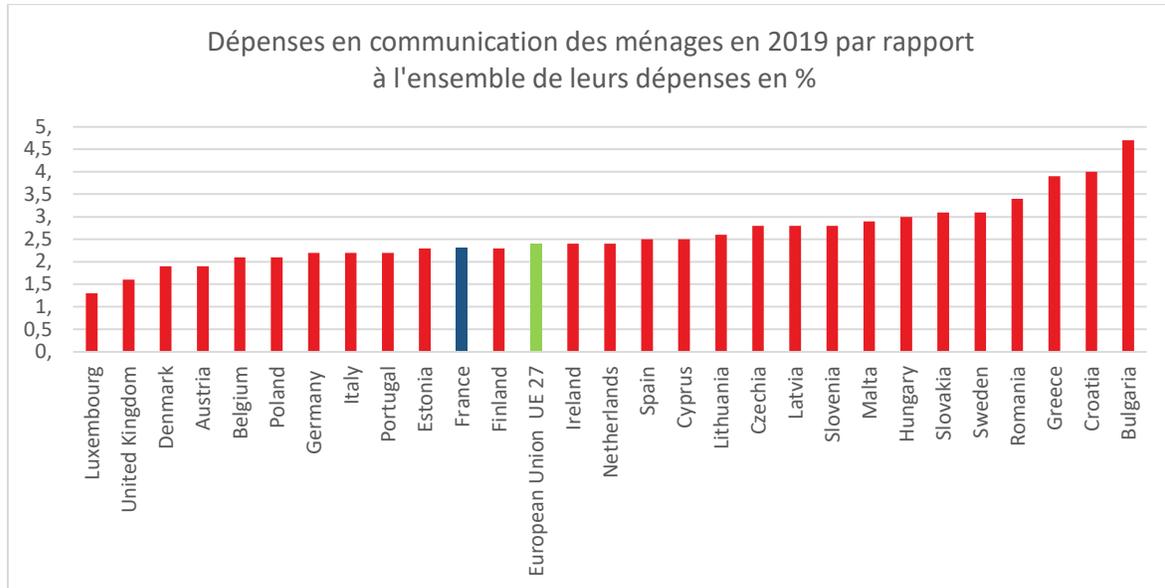
Cercle de l'Épargne – données Banque de France

Les dépenses de communication du simple au double au sein de l'Union européenne

En 2019, les ménages de l'Union européenne ont dépensé 175 milliards d'euros (soit 1,3 % du PIB de l'UE) pour les « communications » telles que les services postaux, les équipements et services de téléphonie ou d'Internet. Cela représente 2,4 % des dépenses totales de consommation des ménages. En 2019, la part des dépenses des ménages liées à la communication était la plus élevée en Bulgarie (4,7 %), suivie de la Croatie (4,0 %) et de la Grèce (3,9 %). À l'autre extrémité de l'échelle, les ménages luxembourgeois ont consacré la part la plus faible des dépenses des ménages aux communications (1,3 %), suivis par les ménages danois et autrichiens (tous deux 1,9 %).



Parmi tous les principaux postes de dépenses des ménages, celles en communications ont connu la baisse la plus significative au cours de la dernière décennie dans l'Union, de 3,0 % des dépenses totales des ménages en 2009 à 2,4 % en 2019. L'ouverture à la concurrence et la large diffusion d'Internet permettant des rendements d'échelle expliquent cette diminution des dépenses en valeur relative. La plus forte baisse a été enregistrée en Estonie (de 4,0 % des dépenses totales des ménages en 2009 à 2,3 % en 2019). L'Estonie était suivie des Pays-Bas, de la France, de l'Irlande et de la Pologne. En revanche, les dépenses des ménages en communications ont augmenté dans trois États membres de l'Union, la Roumanie, la Croatie et la Suède.



Cercle de l'Épargne – données Eurostat



LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE

Lundi 4 janvier

L'indice Sentix relatif à la confiance des investisseurs dans la zone euro sera publié pour le mois de janvier.

Le Markit- PMI manufacturier pour le mois de décembre sera connu pour la zone euro, la France, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Le PMI manufacturier Nikkei de décembre sera dévoilé.

Réunion de l'OPEP.

Mardi 5 janvier

Le taux de chômage en Allemagne en décembre sera dévoilé.

Aux États-Unis, il faudra suivre les résultats des indices ISM Manufacturier, ISM Manufacturing Employment Index, ISM Manufacturing New Orders Index et ISM prix payés de décembre.

Mercredi 6 janvier

Les indices de confiance des consommateurs en décembre en France et au Japon seront connus.

Le PMI des services chinois Caixin pour le mois de décembre sera donné.

L'indice des prix à la production en novembre sera publié par Eurostat.

Jeudi 7 janvier

La balance commerciale chinoise pour le mois de décembre sera connue. Les réserves de change de la Chine pour le mois de décembre seront aussi dévoilées.

La confiance des consommateurs dans la zone euro pour le mois de décembre sera publiée par la Commission européenne. L'indicateur du climat des affaires pour le mois de décembre sera aussi donné par la Commission européenne.

Le niveau des commandes d'usine en Allemagne en novembre sera publié par la Bundesbank d'Allemagne.

Vendredi 8 janvier

L'Insee indiquera le niveau de la production industrielle en novembre.

Les balances commerciales de la France et de l'Allemagne pour le mois de novembre seront connues.



Le taux de chômage en novembre dans la zone euro sera donné.

Lundi 11 janvier

Les indices des prix à la consommation et à la production pour le mois de décembre seront connus en Chine.

Le niveau des commandes machines-outils Prelim en décembre sera publié par l'association des constructeurs de machines-outils du Japon.

Mardi 12 janvier

La fondation NFIB communiquera l'indice de l'optimisme des affaires pour les États-Unis au mois de décembre.

Mercredi 13 janvier

L'indice hors tabac de l'inflation en décembre sera publié par l'Insee.

La production industrielle dans la zone euro en novembre sera donnée par Eurostat.

Jeudi 14 janvier

La balance commerciale de la Chine pour le mois de décembre sera connue.

Vendredi 15 janvier

L'indice du climat des affaires en janvier sera donné par l'Insee.

L'Insee dévoilera le niveau des réserves de change pour le mois de décembre.

Les balances commerciales de l'Italie, du Royaume-Uni et de la zone euro pour le mois de novembre seront publiées.

Publication aux États-Unis de l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan pour le mois de janvier.

Le PIB chinois du quatrième trimestre sera donné.

Lundi 18 janvier

Le niveau de la production industrielle en novembre au Japon et le taux d'utilisation des capacités industrielles japonaises en novembre seront connus.



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro
PIB <i>Mds d'euros 2019</i>	2 419	3 436	1 788	1 245	11 907
PIB par tête en 2019 <i>En euros</i>	36 064	41 342	29 600	26 440	34 777
Croissance du PIB <i>En % - 2019</i> <i>3^e trimestre 2020</i>	1,3 +18,2	0,6 +8,2	0,3 +16,1	2,0 +16,75	1,2 +12,7
Inflation <i>En % - novembre 2020</i>	0,2	-0,7	-0,3	-0,8	-0,3
Taux de chômage <i>En % - octobre 2020</i>	8,6	4,5	9,7	16,2	8,4
Durée annuelle du Travail (2018)	1506	1393	1722	1695	-
Âge légal de départ à la retraite	62	65	67	65	-
Dépenses publiques <i>En % du PIB 2019</i>	55,7	45,4	48,7	41,9	47,1
Solde public <i>En % du PIB 2019</i>	-3,0	+1,4	-1,6	-2,8	-0,6
Dette publique <i>En % du PIB 2019</i>	98,4	59,8	134,8	95,5	86,1
Balance des paiements courants <i>En % du PIB – avril 2020</i>	-0,8	6,8	3,3	2,1	2,8
Échanges de biens <i>En % du PIB - avril 2020</i>	-2,4	6,1	3,2	-2,4	2,0
Parts de marché à l'exportation <i>En % 2020</i>	3,0	8,0	2,8	1,8	25,8
Variation depuis 1999 <i>en %</i>	-48,7	-21,0	-37,4	-14,0	-25,2

Cercle de l'Épargne -sources : Eurostat - Insee



La Lettre Économique est une publication de Lorello Eco Data

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, Charles Citroën et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

28 bis, rue du Cardinal Lemoine • 75005 Paris
Domaine de Lorello - 20166 Porticcio
Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

- Un abonné** : 1000 euros hors taxes (1200 euros TTC) les 52 numéros
- De 2 à 10 abonnés** : 1 500 euros hors taxes (1800 euros TTC) les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA
Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction : -----

Organisme : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----Ville : -----

Tél. : -----

E-mail :-----